

Formation EPI et évacuation en UMFI – 3 h 30

EPIEVACUMFI3h30

Face à un départ de feu, chaque seconde compte. En 3 h 30, formez vos équipes à utiliser efficacement un extincteur, à donner l'alerte et à appliquer les consignes d'évacuation grâce à des exercices pratiques réalisés dans notre unité mobile de formation incendie. Vous souhaitez connaître les étapes, la durée et l'organisation pratique avant de choisir votre formation ? Consultez notre guide : [Comment se déroule une formation incendie en unité mobile ?](#)

Présentiel - Synchron

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- **renforcer la capacité de réaction des salariés** face à un départ de feu ;
- **réduire les conséquences humaines, matérielles et organisationnelles** d'un incendie grâce à une intervention rapide et adaptée ;
- **préparer les collaborateurs à utiliser les moyens de première intervention**, notamment les extincteurs ;
- **structurer l'organisation de l'évacuation** en sensibilisant les participants aux rôles de guide-file, serre-file et coordinateur ;
- **contribuer au respect des obligations de prévention et de formation en sécurité incendie** applicables à l'établissement ;
- **développer une culture de prévention partagée** et responsabiliser les équipes face au risque incendie ;
- **bénéficier d'une formation courte, concrète et opérationnelle**, réalisée en unité mobile de formation incendie, avec un impact limité sur l'activité de l'entreprise.

Les + métier

Formation EPI et évacuation en UMFI, 3 h 30 : entraînez vos équipes aux extincteurs, à l'alerte et aux rôles d'évacuation. Intervention sur site.



Public Visé

Cette formation s'adresse à **tout salarié** susceptible d'intervenir face à un départ de feu ; les collaborateurs désignés comme équipiers de première intervention ; les personnes chargées d'une mission de guide-file, serre-file ou coordinateur d'évacuation ; les responsables d'équipe, managers, référents sécurité et membres des services HSE ; les personnels permanents ou occasionnels devant connaître les consignes d'alarme, d'alerte et d'évacuation de leur établissement. Elle convient aux entreprises, collectivités, associations, établissements recevant du public, établissements industriels, commerces, bureaux, entrepôts et autres organisations souhaitant former leurs équipes à la première intervention et à l'évacuation.



Pré Requis

Aucun prérequis technique ni connaissance préalable en sécurité incendie n'est exigé.

Être en mesure de **comprendre les consignes de sécurité** transmises pendant la formation.

Être en capacité de participer aux **exercices pratiques de manipulation des extincteurs et de mise en situation d'évacuation**.

Toute restriction médicale, difficulté de mobilité ou besoin d'adaptation doit être signalé en amont afin d'étudier les aménagements possibles.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principales causes d'incendie et les conditions favorisant la propagation du feu dans l'environnement professionnel.

Reconnaître les différentes classes de feu et sélectionner le moyen d'extinction adapté à la situation.

Déclencher l'alarme et transmettre une alerte précise aux services de secours internes ou externes.

Utiliser un extincteur en sécurité pour intervenir sur un début d'incendie, sans se mettre en danger.

Appliquer les consignes d'évacuation de l'établissement dès le déclenchement de l'alarme.

Assurer les missions de guide-file, serre-file ou coordinateur d'évacuation, selon l'organisation définie par l'entreprise.

Participer au recensement des occupants au point de rassemblement et signaler toute personne manquante, en difficulté ou nécessitant une assistance particulière.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIEVACUMFI3h30-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Comprendre le risque incendie

- Principales causes d'incendie en milieu professionnel ;
- mécanisme de combustion et triangle du feu ;
- modes de propagation du feu et des fumées ;
- conséquences humaines, matérielles et organisationnelles d'un incendie. Identifier les moyens de première intervention
- Classes de feu et agents extincteurs adaptés ;
- différents types d'extincteurs et règles d'utilisation ;
- repérage des moyens de secours disponibles dans l'établissement ;
- présentation du robinet d'incendie armé, lorsque celui-ci est présent sur le site. Réagir face à un départ de feu
- Reconnaissance d'une situation dangereuse ;
- mise en sécurité des personnes ;
- déclenchement de l'alarme ;
- transmission d'une alerte claire et précise aux secours ;
- limites d'intervention et conditions de mise en sécurité de l'intervenant. Manipuler un extincteur
- Vérification et préparation de l'extincteur ;
- choix du moyen d'extinction adapté ;
- respect des distances et positions de sécurité ;
- extinction d'un départ de feu simulé dans l'unité mobile de formation incendie ;
- conduite à tenir en cas d'échec de l'intervention. Organiser et réaliser l'évacuation
- Reconnaissance du signal d'alarme ;
- lecture des consignes et plans d'évacuation ;
- utilisation des cheminements, dégagements et issues de secours ;
- comportement à adopter en présence de fumées ;
- rejoindre le point de rassemblement et procéder au recensement. Appliquer les rôles liés à l'évacuation
- Missions du guide-file ;
- missions du serre-file ;
- rôle du coordinateur ou responsable d'évacuation ;
- prise en compte des visiteurs, entreprises extérieures et personnes nécessitant une assistance particulière ;
- transmission des informations utiles aux secours. Exercices pratiques et mise en situation
- Manipulation individuelle d'un extincteur sur un départ de feu simulé ;
- entraînement au déclenchement de l'alarme et à la transmission de l'alerte ;
- mise en situation pédagogique d'évacuation ;
- observation des comportements et correction des gestes ;
- débriefing collectif avec rappel des bonnes pratiques.

Le contenu est adapté, lorsque les informations sont communiquées en amont, aux risques, aux consignes et à l'organisation de l'établissement du client.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, participative et essentiellement pratique**, adaptée aux situations professionnelles rencontrées par les participants.

Les méthodes pédagogiques mobilisées comprennent :

- **Méthode interrogative** : échanges avec les participants, questionnement oral et analyse de leurs connaissances ou expériences en matière de sécurité incendie ;
- **Méthode expositive** : apports théoriques courts sur le mécanisme du feu, les classes de feu, les moyens d'extinction, l'alarme, l'alerte et les principes d'évacuation ;
- **Méthode démonstrative** : présentation par le formateur des extincteurs, des règles de sécurité et des gestes à réaliser avant toute manipulation ;
- **Méthode expérientielle** : manipulation individuelle d'un extincteur sur un départ de feu simulé dans l'unité mobile de formation incendie ;
- **Mises en situation professionnelles** : entraînement au déclenchement de l'alarme, à la transmission de l'alerte et à l'application des consignes d'évacuation ;
- **Études de situations concrètes** : analyse de scénarios adaptés aux risques et à l'organisation de l'établissement ;
- **Débriefing collectif et individualisé** après chaque exercice afin d'identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration ;

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée à l'aide de moyens pédagogiques adaptés à l'apprentissage de la première intervention et de l'évacuation :

- **Unité mobile de formation incendie (UMFI)** permettant de réaliser les exercices pratiques dans un environnement sécurisé et contrôlé ;
- **Générateur de flammes ou simulateur de départ de feu** spécialement conçu pour la formation à la manipulation des extincteurs ;
- **Extincteurs de formation de différents types**, adaptés aux classes de feu abordées et aux risques rencontrés en entreprise ;
- **Matériel de démonstration incendie** permettant d'identifier les différents moyens de première intervention et leurs conditions d'utilisation ;
- **Support pédagogique projeté ou illustré** présentant le mécanisme du feu, les classes de feu, les agents extincteurs, l'alarme, l'alerte et les principes d'évacuation ;
- **Consignes de sécurité, plans d'évacuation et scénarios professionnels**, adaptés lorsque cela est possible à l'organisation et aux risques de l'établissement ;
- **Matériel de simulation de l'alarme et de l'alerte**, destiné à entraîner les participants aux conduites à tenir ;
- **Mises en situation d'évacuation** permettant de travailler les missions de guide-file, serre-file et coordinateur d'évacuation ;
- **Grilles d'observation et d'évaluation pratique** utilisées par le formateur pour suivre les acquis de chaque participant ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIEVACUMFI3h30-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

• **Remédiation immédiate** : reformulation des consignes et nouvelle mise en pratique lorsque les acquis ne sont pas suffisamment maîtrisés.

L'alternance entre apports théoriques, démonstrations et exercices pratiques favorise l'acquisition de réflexes directement transposables en situation professionnelle.

• **Questionnaire ou QCM de validation des connaissances** en fin de formation ;

• **Documentation pédagogique ou aide-mémoire** remis aux participants, sous format papier ou numérique.

Les exercices sont réalisés sous la supervision permanente du formateur, dans le respect des consignes de sécurité et des capacités de chaque participant.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de :

- la **signature d'une feuille d'émargement** par demi-journée par les participants et le formateur ;
- la **vérification de l'assiduité et de la participation active** de chaque stagiaire ;
- l'observation de la participation aux **séquences théoriques, exercices pratiques et mises en situation** ;
- l'utilisation d'une **grille de suivi et d'évaluation pratique** renseignée par le formateur ;
- la traçabilité des résultats obtenus lors du **questionnement final et des exercices de manipulation des extincteurs et d'évacuation** ;
- la remise d'une **attestation individuelle de fin de formation** précisant la durée, les objectifs et les compétences travaillées ;
- le recueil de la satisfaction des participants au moyen d'un **questionnaire d'évaluation à chaud** ;
- l'établissement, lorsque la formation est réalisée pour une entreprise, d'un **bilan ou compte rendu de formation** transmis au commanditaire.

Les documents d'émargement, les évaluations, les questionnaires de satisfaction et les attestations sont conservés par EVINCEL selon ses procédures de traçabilité et d'archivage.

Qualification Intervenant·e·s

La formation est animée par un formateur spécialisé en sécurité incendie et en évacuation, disposant d'une expérience professionnelle dans la prévention du risque incendie et la formation des salariés. L'intervenant maîtrise notamment : les principes de prévention et de lutte contre l'incendie ; l'utilisation des extincteurs et des moyens de première intervention ; l'animation d'exercices pratiques en unité mobile de formation incendie ; les procédures d'alarme, d'alerte et d'évacuation ; les missions de guide-file, serre-file et coordinateur d'évacuation ; l'adaptation des exercices aux risques et à l'organisation de l'établissement ; l'évaluation pratique des participants. Il possède les compétences pédagogiques nécessaires pour encadrer les mises en situation en sécurité et adapter son intervention au public formé.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- un **questionnement oral initial** permettant d'identifier les connaissances et l'expérience des participants ;
- des **questions-réponses et mises en situation** pendant les séquences théoriques ;
- une **évaluation pratique individualisée** lors de la manipulation d'un extincteur sur un départ de feu simulé ;
- une **observation des comportements** pendant la mise en situation d'évacuation ;
- une **grille d'évaluation** portant notamment sur le choix du moyen d'extinction, le respect des distances de sécurité, la transmission de l'alerte et l'application des consignes d'évacuation ;
- un **questionnaire de validation des connaissances**, sous forme de QCM ou de questions orales, en fin de formation.

Les acquis sont considérés comme validés lorsque le participant :

- identifie les principales conduites à tenir face à un début d'incendie ;
- choisit et utilise correctement un extincteur adapté ;
- respecte les règles de sécurité pendant l'intervention ;
- déclenche ou transmet correctement l'alarme et l'alerte ;
- applique les consignes et les missions qui lui sont attribuées lors d'une évacuation.

En cas de difficulté, le formateur réalise une correction immédiate, reformule les consignes et propose, lorsque les conditions le permettent, une nouvelle mise en pratique.

Une **attestation de fin de formation** précisant les objectifs travaillés est remise à chaque participant. La réussite à cette formation ne constitue pas une certification professionnelle ni une habilitation réglementaire.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour permettre le bon déroulement de la formation, le client met à disposition :
• une salle adaptée à la partie théorique, suffisamment dimensionnée pour accueillir l'ensemble des participants ;
• des tables, chaises et prises électriques en nombre suffisant ;
• un emplacement extérieur plat, stable, dégagé et accessible à l'unité mobile de formation incendie, conformément aux caractéristiques techniques communiquées par EVINCEL ;
• une zone sécurisée autour de l'UMFI, permettant l'accès, le stationnement et la réalisation des exercices sans gêner la circulation des véhicules ou des piétons ;
• les autorisations d'accès, de stationnement et d'utilisation de l'emplacement nécessaires à l'installation de l'unité mobile ;
• une alimentation électrique ou tout autre raccordement technique, uniquement lorsque cela est précisé dans les conditions d'intervention ;
• les consignes de sécurité incendie, plans d'évacuation, procédures internes et informations relatives au point de rassemblement de l'établissement ;
• l'accès aux locaux ou aux cheminements d'évacuation lorsque l'analyse ou la reconnaissance du site est prévue dans la prestation ;
• la disponibilité d'un référent de l'entreprise capable de présenter l'organisation interne de l'alarme, de l'alerte et de l'évacuation ;
• pour chaque participant, une tenue compatible avec les exercices pratiques, ainsi que des chaussures fermées et adaptées.
Le client informe EVINCEL, avant la formation, de toute contrainte d'accès, restriction technique, situation de handicap ou particularité du site susceptible de nécessiter une adaptation. Sauf disposition contractuelle contraire, EVINCEL fournit les extincteurs pédagogiques, le simulateur de départ de feu, les supports de formation et les équipements nécessaires aux exercices réalisés dans l'unité mobile.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie les possibilités d'adaptation de la formation afin de permettre l'accueil des personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions possibles.

Le participant ou le commanditaire est invité à signaler, dès l'inscription, toute situation de handicap, restriction médicale ou besoin spécifique susceptible d'avoir une incidence sur :

- l'accès à la salle de formation ou à l'unité mobile de formation incendie ;
- la compréhension des supports et des consignes ;
- la manipulation des extincteurs ;
- les déplacements et exercices d'évacuation ;
- les modalités d'évaluation.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIEVACUMFI3h30-20260922

Selon les besoins identifiés, des aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels peuvent être étudiés : adaptation des supports, reformulation des consignes, temps supplémentaire, accompagnement renforcé ou adaptation des exercices pratiques. L'accès à l'unité mobile et la réalisation des exercices doivent rester compatibles avec les exigences de sécurité et les objectifs de la formation. Lorsqu'une participation complète aux mises en situation n'est pas possible, EVINCEL recherche, avec le participant, le commanditaire et, si nécessaire, les partenaires spécialisés, une solution adaptée ou une modalité pédagogique alternative. Pour toute demande d'aménagement, le participant peut contacter **leréférent handicap EVINCEL** avant le début de la formation.



Durée

3.50 Heures

Effectif

0.5 Jour 2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIEVACUMFI3h30-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427